

ENSEMBLE

N° 107 / JUIN 2023



XII^e CONGRÈS DE L'UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS

UN VRAI BULLETIN DE PENSION PAPIER

Comment comprendre, interpréter pour un retraité, notamment du secteur privé, les variations des versements mensuels des différentes pensions sur son compte bancaire ?

Avec les applications des taux de CSG suivant les revenus, avec le prélèvement à la source de l'impôt (PAS) depuis le 1^{er} janvier 2019, avec la CRDS (la Contribution au remboursement de la dette sociale) et autre Casa (pour l'autonomie), sans bulletin de pension comme un bulletin de paye, le retraité est dans l'ignorance totale des variations de ses ressources.

Les revalorisations se font automatiquement, mais comment les vérifier ?

Pour la CSG, les retraités peuvent être

soumis suivant leurs revenus et leur éventuelle fluctuation à :

- une exonération totale ;
- un taux réduit de 3,8 % déductible du revenu imposable ;
- un taux médian de 6,6 %, dont 4,2 % déductibles du revenu imposable ;
- un taux normal de 8,3 %, dont 59 % déductibles du revenu imposable.

Un seul recours pour s'y retrouver : INTERNET !

Mais, c'est une véritable galère pour y retrouver le détail de sa pension. Il faut chaque fois créer un compte avec un mot de passe :

- Sur impot.gouv pour vérifier son taux appliqué de PAS (Prélèvement à la source) et les montants en euros des prélèvements.

- Sur assuranceretraite pour sa retraite Sécu.

- sur AG2R La Mondiale qui est l'orga-

nisme payeur des retraites complémentaires Agirc et Arrco.

Sauf que :

- 40 % des Landais sont en difficulté numérique !

- 1 Français sur 6 n'utilise jamais un ordinateur !

- Et le tiers qui s'en sert manque de compétences de base !

Chiffres bien plus importants chez les retraités. Avec l'Union confédérale des retraités CGT, nous avons lancé en 2022 une carte pétition pour réclamer ce bulletin de pension en version papier. Des démarches ont été faites auprès des Carsat et du ministère de tutelle, hélas en vain.

Avec le comité régional Aquitaine Filpac CGT, nous venons de rencontrer un avocat à Bordeaux pour qu'il essaie de trouver une

faillite dans la non-application de nos droits car :

- Si on ne maîtrise pas ses ressources (pour éventuellement les contester ou demander des explications) alors on n'est plus citoyen.

- C'est un droit fondamental à l'information sans lequel cela devient source d'inégalités. D'autres initiatives de l'Union confédérale des retraités CGT sont en préparation auprès des caisses de retraite de base et complémentaires telles que l'engagement de démarches auprès de la Commission d'accès aux documents administratifs.

La Défenseuse des droits va être interpellée pour appuyer la démarche auprès des caisses afin que celles-ci donnent le choix aux retraités de recevoir leurs bulletins par voie postale ou dématérialisée (Internet).

Guy DELMAS

SOMMAIRE

UN VRAI BULLETIN DE PENSION PAPIER	2
Guy DELMAS	
ÉDITO	3
Jean-Pierre GHIOTTO	
AG BORDEAUX	4 à 7
Serge AUDONNET	
AG NANTES	7
Daniel LELLOUCHE	
SPÉCIAL XII^e CONGRÈS UFR	8 à 15
Jean-Pierre GHIOTTO	
INTERVENTION DE JEAN-LUC VALEGEAS	10
FEUILLE DE ROUTE ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	16 à 18
BILLET D'HUMEUR	19
Michel FORTIN	
CONTRE LES COUPES SOCIALES DE L'EXTRÊME-DROITE	20
LA VIOLENCE DES COLONS ISRAÉLIENS	21
RÉSERVES EN EAU : SITUATION CRITIQUE	22
QUAND UN AIR DE RÉVOLTE GRONDE	23
Lionel DUQUENNE	
NÉCROLOGIE RENÉ MAHAUD	24
Pierre MICHARD	

Rédaction et administration : 263, rue de Paris, 93514 Montreuil Cedex - **Directeur de la**

Publication : Daniel Muller - **Responsable rédaction et fabrication :** Serge Audonnet -

Maquette : Muriel Audonnet - **Comité de rédaction :** Serge Audonnet, Michel Burguière, Lionel Duquenne, Jean-Pierre Ghiotto, Jean Jousseau, Daniel Muller, José Nuevo -

Couverture : Jean Jousseau - **Impression Rivet Presse/Édition :** 24, rue Claude-Henri-Gorceix - BP 157 - 87022 Limoges Cedex 9 - **CPPAP n° :** 1227 S 07110.

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués à la Filpac-Cgt.





ÉDITO

Jean-Pierre GHIOTTO - SECRÉTAIRE DE L'UFR

UNE MOBILISATION EXEMPLAIRE ET UNITAIRE

► **Une mobilisation exemplaire et unitaire, et pourtant le monarque Macron, faisant fi d'une population hostile à son projet de réforme des retraites, et craignant une chambre des députés incertaine, passe en force, utilisant les arguties d'une constitution imparfaite, et commet la forfaiture, foulant aux pieds les règles démocratiques d'un pays qui s'étirole sous les coups répétés du capital.**

Pour autant, la colère provoquée par l'injustice de cette mesure demeure au plus profond de ceux qui s'estiment bafoués et méprisés.

Il sera difficile pour l'État employeur et pour le patronat d'essayer de réformer, sois-disant pour notre bien et celui du pays, confrontés qu'ils seront à une population incrédule et sur ses gardes.

Perdre une bataille n'est pas perdre la guerre, nous dit-on, il nous faut donc devenir offensifs pour éviter d'être sur la défensive.

Depuis trop longtemps, patronat et politiques aux ordres ont tenu l'agenda des événements sociaux, imposons le nôtre et faisons le savoir.

La France comptait, fin 2021, quasiment 17 millions de retraités, dont 722 000 nouveaux, selon une étude publiée le

16 juin 2023 par le service statistique des ministères sociaux (Drees)

17 millions de retraités dont le montant moyen de la pension touchée par les femmes et les hommes s'élevait à 1 470 euros brut, soit 1 366 euros net.

COMMENT VIT-ON AVEC DE TELS REVENUS ? ON NE VIT PAS, MONSIEUR, ON SURVIT !

L'écart entre les hommes et les femmes est colossal. Il s'élève en effet à 38 %, les premiers touchant en moyenne 1 697 euros quand les secondes ne perçoivent que 1 052 euros. Avec la pension de reversions, elles arrivent péniblement à 1 305 euros net par mois.

Comment vit-on avec de tels revenus ? On ne vit pas, Monsieur, on survit !

Toujours selon la Drees, le pouvoir d'achat des retraités a diminué en raison d'une accélération des prix ne se répercutant sur la revalorisation des pensions.

Le 15 juin dernier, les 9 organisations syndicales de retraités ont manifesté une fois de plus leur mécontentement et pour exiger l'augmentation des pensions et des retraites, un bulletin de pension. Seront-ils entendus ?

17 millions de retraités, une force :
- À condition de ne pas prendre pour argent comptant les mensonges du capital véhiculés par ses médias et par ses politiques aux ordres.

- À condition de ne pas succomber aux chants des sirènes d'un Rassemblement national reprenant à son compte les revendications populaires pour se faire élire, sans pour autant les satisfaire.

- À condition de rechercher l'unité plutôt que la désunion de la classe ouvrière.

Les désenchantements politiques ne doivent pas conduire à essayer le pire, car alors il sera trop tard.



LA VIE DES SECTIONS

LES RETRAITÉS DE BORDEAUX EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ce sont 38 camarades qui ont répondu présents le 24 avril à cette assemblée générale annuelle. Serge Audonnet a présenté le rapport introductif au débat.

GUERRE EN UKRAINE ET EN PALESTINE

Nous avons évoqué ces questions lors de notre précédente assemblée. Après plus d'une année de conflit, les choses n'ont fait qu'empirer.

En Ukraine, la guerre déclenchée par Poutine s'intensifie avec un risque d'escalade évident exacerbé par la livraison d'armes de plus en plus nombreuses et sophistiquées à l'Ukraine. Les usines d'armement tournent à plein régime et cela ne peut pas être de nature à nous rassurer pour l'avenir.

Les marchands de canons font leur beurre et inondent d'armes en tout genre un pays frontalier de l'Europe. Bien sûr, on veut nous rassurer en nous expliquant que ce sont des armes pour se défendre... Comme si ces mêmes armes ne pouvaient pas permettre d'attaquer et devenir la cause d'un embrasement.

Quant aux Palestiniens, aujourd'hui encore plus qu'hier sous le joug d'un gouvernement israélien d'extrême droite, ils sont peu à peu ghettoïsés dans leur propre pays.

Ils sont voués à une sorte de disparition organisée sciemment par des dirigeants qui déshonorent l'Histoire de leur peuple si lourdement martyrisé au cours de la Seconde Guerre mondiale.

RÉFORME DES RETRAITES

C'est toujours un sujet de pleine actualité.

Le président réélu impose une réforme des retraités injuste et injustifiée qui est de fait un véritable retour en arrière de quarante ans. Pour quelles véritables raisons :



Tout d'abord les « encouragements » européens. Il s'agit de répondre à « l'encouragement » de Bruxelles à réformer le système de retraite français. Comme elles le font souvent conformément à leur conception très libérale de la politique sociale et économique, les instances européennes ont émis en 2019 des recommandations en vue, prétendent-elles, de corriger des déséquilibres macroéconomiques. C'est la période au cours de laquelle Macron a essayé de nous imposer sa retraite par points. Mais même si certains analystes politiques cherchent à minimiser le poids des engagements de la France suite au plan de relance européen de 2021, il n'en reste pas moins que l'engagement est repris dans le plan national de relance et de résilience français soumis à la Commission européenne en 2021 où il est écrit que « les investissements permis par le plan de relance européen seront accompagnés de réformes destinées à en accroître l'impact et à soutenir également le potentiel de croissance.

Ainsi, entre autres, les réformes engagées amélioreront l'efficacité de la politique du logement, du marché du travail et de l'assurance-chômage, et, lorsque les conditions le permettront, du régime des retraites ».

De fait, la conception très libérale de Macron en matière de politique économique et sociale s'est donc trouvée en parfaite harmonie avec ses homologues

européens. Car nous savons tous que la réforme engagée aura pour effet d'entraîner l'augmentation exponentielle de la retraite par capitalisation du moins pour celles et ceux qui pourront se la payer. Et ça, c'est pile poil dans les gènes de Macron et de ses amis financiers à qui il doit tant.

Le temps des arguments falacieux.

Pour faire passer leur réforme rétrograde, Macron et ses soutiens n'ont pas hésité à avancer des arguments qui se sont révélés au fil du temps être purement et simplement des mensonges.

- une réforme porteuse de justice et de progrès social, dit la Première ministre et le ministre du Travail. En fait le gouvernement prétend qu'avec sa réforme il n'y aura aucun perdant alors que l'âge de départ à la retraite recule de deux ans. Tout cela parce qu'il part du principe que, sans sa réforme, les pensions baisseraient. En effet ce gouvernement ne conçoit pas d'augmenter les dépenses de retraite malgré l'augmentation du nombre de retraités dans le pays. C'était déjà un des points qui fondaient le projet de retraite à points de 2019.

- la mesure concernant les petites retraites à 1 200 euros a permis de débusquer les non-dits du discours gouvernemental comme d'ailleurs la complaisance de la plupart des media. Et non, il ne s'agit absolument pas d'un minimum de 1 200 euros de pension

pour toutes et tous mais pour celles et ceux qui auront une carrière complète au SMIC (43 ans) et à temps plein... La supercherie est dévoilée.

- Le coup de la « faillite » pour effrayer le bon peuple et faire passer tous les opposants à la réforme pour des irresponsables prêts à ruiner le pays. Des déficits caricaturaux, volontairement exagérés, cumulés entre eux à coup de milliards et ne tenant aucun compte des recettes équivalentes. C'est de la manipulation d'autant plus facile à utiliser que le citoyen lambda n'a souvent pas les éléments pour juger.

- Le problème posé par la démographie qui n'est pas nouveau (rappelons qu'il existe depuis plus de 40 ans). Nous ne sommes pas passés d'un coup de 3 actifs pour un retraité à 1,7 actif pour un retraité. La situation a été contenue par une hausse des cotisations sur les salaires (souvent contre l'avis du patronat) qui pourtant aujourd'hui, bien que très modérée, serait de nouveau nécessaire, et par des réformes votées (souvent contre l'avis de la CGT). N'oublions pas que le rapport actifs/retraités n'est qu'un élément du système par répartition. Celui-ci repose également sur



l'idée que la progression de la productivité et des salaires permet d'amortir le vieillissement de la population. D'où l'importance de l'augmentation des salaires et leur indexation. Et comme par hasard, le gouvernement de Macron y est opposé.

- La question de la retraite des femmes est également emblématique des mensonges et contradictions du gouverne-

ment. Aujourd'hui, l'évidence s'impose : le décalage de l'âge légal de départ de 62 à 64 pénalise davantage les femmes et renforce les inégalités. Non seulement les femmes partiraient toujours plus tard que les hommes mais, en plus, elles perdraient une partie des avantages liés à la maternité et à l'éducation des enfants. Le gouvernement tente de renvoyer ce débat sur la refonte

Résumé des débats

Jean-Louis Mensan constate que le patronat est souvent le grand absent de nos écrits. On ne les entend pas ou peu. Le combat devient politique avec les déclarations de plus en plus provocatrices de Macron. On découvre que ministres et députés sont aussi actionnaires de multinationales et de fonds de pension et que bien entendu ils sont contre la taxation des super profits.

Gabriel Bulot évoque ce qui se passe à Mayotte qu'il compare à une « rafle ». Les media ne l'ont pas occulté même s'ils en ont parlé tardivement. Cette situation préfigure un racisme et Darmanin cherche à se placer pour son avenir politique. Quant au patronat, il a toujours dit qu'il ne veut plus un centime de cotisation sur le social.

Pierre Milon parle de l'augmentation des salaires en Allemagne annoncée ce jour.

Jean-Luc Valegeas ajoute qu'il se passe aussi des choses intéressantes en Espagne et au Portugal.

Bertrand Bernard dit qu'en Allemagne, il y a aussi eu des grèves.

Pierre Neyt se demande ce que l'on peut attendre du second RIP soumis au Conseil constitutionnel. Il rappelle que Macron prétend que c'est un bon outil démocratique mais à l'évidence uniquement sur les sujets et questions qu'il choisit.

Alain Theux parle de l'unité syndicale et appelle à ne pas faire preuve de naïveté au vu de ce qui a pu se passer auparavant sur les retraites, la loi Travail, etc.

Jean-Luc Valegeas pense que nous devons tout faire pour garder l'unité actuelle. La base CFDT est remontée et on peut espérer une continuité.

Jean-Louis Mensan rappelle les paroles de Sophie BINET qui, parlant du 53^e congrès a noté que les débats étaient houleux et constaté notre capacité à être plus prompts à se taper dessus entre syndiqués que contre le patronat.

François Pasqualinotto constate que

nous sommes amenés à faire plus de politique que de syndicalisme. Au regard de l'ensemble des problèmes posés, de la résignation ambiante, comment refaire du syndicalisme sachant qu'il y aura toujours des aspects politiques. Il se dit inquiet de l'avenir du mouvement syndical. Cela devrait être un grand mouvement citoyen regroupant toutes nos catégories.

Bertrand Bernard, qui a assisté au 53^e congrès, indique que cela était tendu dès le premier jour notamment en raison de l'attitude très dogmatique de la tribune, laissant penser que tout était bouclé d'avance. Le document d'orientation a été voté à la majorité mais la plus petite majorité connue dans un congrès de la CGT.

Gabriel Bulot dit qu'il n'était pas au congrès. Il constate qu'il y a eu une difficulté réelle de consensus mais qu'il ne faut pas mettre en avant que les aspects négatifs.

Serge AUDONNET



des « droits familiaux », à plus tard... Comme si cela ne devrait pas faire partie intégrante d'une réforme digne de ce nom.

Un pouvoir arrogant. Le gouvernement, le Président de la République, les députés, les sénateurs ont refusé d'entendre, d'écouter, les millions de grévistes, de manifestants, dont de très nombreux retraités, qui, depuis le 19 janvier, expriment en masse leur refus de cette réforme.

Un mouvement social inédit, à l'appel de toutes les organisations syndicales et soutenu par 90 % de l'opinion publique. La chance et le drame du pays c'est que les citoyennes et citoyens, salarié(e)s et fonctionnaires se sont aperçus des contre-vérités, en même temps qu'ils ne se découvraient aucune appétence pour travailler dans des organisations où ils se sentent très souvent indésirables dès cinquante-cinq ans.

On ne peut pas prédire ce qui va se passer maintenant.

Le passage en force de cette réforme est une réalité mais le rejet reste aussi une réalité. L'arrogance du pouvoir et plus particulièrement celle de Macron va radicaliser un peu plus une partie de l'opposition de la rue avec tous les débordements inévitables que cela va entraîner. Le gouvernement le sait et on peut même dire qu'il le souhaite pour pouvoir justifier encore davantage répression et autoritarisme.

Et devinez qui se tient prêt à profiter de cette situation ?

LA SITUATION POLITIQUE

Lors de notre précédente assemblée générale nous étions à la veille du second tour des législatives. Le résultat ne fut pas celui espéré.



Le gouvernement et le parti macroniste, même s'ils ont perdu la majorité absolue, peuvent s'appuyer sur leurs alliés de droite et du centre. Quant à l'extrême droite, elle a fait une entrée en force au Pparlement avec 94 député(e)s. Cette situation vient s'ajouter à la montée des partis d'extrême droite, notamment en Europe, ce qui n'est pas du tout de bonne augure pour l'avenir et rappelle une des périodes les plus noires de notre Histoire.

BULLETIN DE PENSION

Sur proposition de notre camarade Guy Delmas, secrétaire de la section des retraités de la Papèterie de Tartas, nous avons pris le décision au niveau de l'UFR-FILPAC et du Comité régional Aquitaine de faire étudier par notre avocat (Me Burucoa) la possibilité de porter cette situation discriminatoire devant les tribunaux au nom de l'égalité devant la loi.

Notre avocat a fait une première partie du travail et nous sommes en attente de l'avancée de ce dossier dans les sphères confédérales des retraités CGT.

LE XXIII^e CONGRÈS DU SYNDICAT DU LIVRE DE BORDEAUX

Un certain nombre d'entre vous ont assisté le vendredi 3 mars à ce congrès pour lequel la section des retraités avait de nombreux mandatés proportionnellement à son nombre d'adhérents (environ un tiers du nombre total de syndiqués). Pour résumer disons que ce congrès a connu au fil de la journée une quarantaine de présents et mandatés.

Si les imprimeries de labeur et les retraités étaient bien représentés, ce fut moins le cas pour la presse où seuls 5 camarades (dont François Pasqualinotto et



Philippe Granet ici présents), y ont assisté.

Inutile de revenir dans ce rapport introductif sur les différends qui opposent les dirigeants de la section SOM CGT du journal non seulement à la section des retraités mais également au syndicat du Livre de Bordeaux ou à la Fédération à qui ils considèrent n'avoir aucun compte à rendre. Ils n'ont donc pas participé au Congrès de leur propre syndicat après avoir démissionné en 2018 de leurs mandats de membres de la commission exécutive.

Ce congrès a pris la décision de travailler à rétablir le fonctionnement normal de cette section syndicale et de faire une démarche d'information auprès des syndiqués qui sont adhérents au syndicat du Livre de Bordeaux, comme nous le sommes toutes et tous ici.

Le secrétaire général du syndicat rendra compte de l'avancée de ces décisions à la nouvelle commission exécutive élue le 3 mars.

LE XII^e CONGRÈS DE L'UFR-FILPAC

Il aura lieu du 22 au 26 mai 2023 au domaine de Pelvezy, en Dordogne. En plus des membres sortants du Conseil national, notre section y aura quatre mandatés.

Sont d'ores et déjà inscrits : Bertrand BERNARD, Alain THEUX, Jean-Louis CREVY, Jean-Pierre AUGOT, un nouvel adhérent de notre section, et peut-être Philippe SAPHORES si ses problèmes de santé sont résolus d'ici le congrès.

INFOS SUR LA PRESSE

François PASQUALINOTTO indique que nous sommes dans la continuité des divers plans de départ. Il évoque des problèmes à « La Provence », et dans le groupe Ebra.

Concernant Pau, il semble que le seul objectif de lutte soit le recul de l'échéance de la fermeture de l'imprimerie qui d'avril 2024 passerait à juillet 2025.

Il évoque également la prorogation des mandats des élus à « Sud Ouest » jusqu'en novembre 2024 (16 mois), ce qui pose pour le moins des interrogations d'autant qu'il semble s'agir d'une demande de la direction de l'entreprise, ce que confirme Philippe GRANET.

Mario CIONA dit qu'il est étonnant qu'une telle décision de prorogation soit envisagée par des élus qui ne cessent de clamer leur intention d'en finir avec leurs mandats voire de démissionner.

INFOS SUR LE LABEUR

Mario CIONA parle de la lutte menée tout au long de l'année 2022 pour tenter d'obtenir le maintien de la Papèterie de Bègles qui s'est heurtée au refus du patronat et du faible soutien des politiques. Pour autant, le projet de création d'un centre de formation des métiers du papier semble en bonne voie.

Il évoque également l'entreprise SO Label (entreprise qui comprend 17 unités) et dont le patron a décidé de fermer celle de La Réole, précisément là où se trouve la seule représentation syndicale CGT dans son groupe.

Il cite également le groupe Verpack avec la mise à pied du délégué syndical.

Il informe que le syndicat maintient son niveau d'adhésion dans le labeur et les activités diverses.

Par contre, le nombre d'adhérents dans la presse continue de chuter.

LE RAPPORT FINANCIER ET CELUI DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Philippe CRUCHON indique que nous sommes à 138 adhérents (142 l'an dernier) et que la section est à jour de ses versements statutaires.

Sylvie ROSINA lit le rapport de la commission de contrôle réunie le 6 mars dernier qui demande à l'assemblée générale de donner quitus sur les comptes 2022.

Quitus donné à l'unanimité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DE NANTES

L'assemblée générale de la section des retraités du syndicat général du Livre de Nantes s'est tenue le mercredi 15 février. Les débats ont porté sur la situation de nos retraités dans le pays, le niveau de nos pensions, l'inflation, les augmentations injustifiées dans les supermarchés, ainsi que sur le scandale des Ehpad.

On ne lâche rien la lutte continue.



DOMAINE DE PELVEZY - 12 AU 26 MAI 2023

XII^e CONGRES UFR-FILPAC

Situé dans le Périgord noir, à quelques encablures de la ville de Sarlat se trouve le « Domaine de Pelvezy », un grand parc où trône un château du XIII^e siècle, ne restant du XIII^e siècle que le donjon, le reste ayant été reconstruit plusieurs fois, victime des rapports inamicaux qui régnaient alors entre les uns et les autres, surtout avec les Anglais.

Dans le reste du parc, toute une série de bungalows pour loger les résidents de passage.

Le congrès de l'UFR FILPAC se tiendra dans ce domaine et le début de ses travaux est prévu le mardi matin 23 mai à 8 h 30.

DIMANCHE 21 MAI

A partir de dimanche 21 mai, arrivée des gentils organisateurs avec le matériel récupéré le samedi à Montreuil. Toute la technique, l'informatique, la logistique, les documents, sacoches et autres conférenciers pour alimenter la réflexion des congressistes. Aussi quelques « gâteries » pour régénérer les forces qui ne manqueront pas de décliner.

LUNDI 22 MAI

Le lundi 22 mai prévoyait l'arrivée des congressistes et la tenue du dernier Conseil national de notre UFR avant congrès.

Le CN qui finalement n'a pas eu lieu était programmé pour 15 heures et l'arrivée des camarades, pour 17 heures.

Les gentils organisateurs dès potron minet se mirent au travail, déchargeant le matériel, prenant possession d'une salle beaucoup moins grande que celle attendue.

Grande discussions sur l'agencement, installation des tables, comment, dans quel sens, où met-on la technique, car Bastien TOURNACHE, celui qui est tombé dans une bassine d'octets quand



il était petit, vient nous assurer la mise en œuvre sonore et visuelle de notre congrès.

Après la mise en place d'une grande banderole qu'il nous faudra remplacer, ce n'était pas la bonne, vint à l'esprit de tous une question cruciale, où installer-on le « bar » ?

Quand tout cela fut résolu, accrochage de drapeaux CGT, plus haut, plus bas, plus à droite, comment plus à droite, à gauche c'est beaucoup mieux.

Le lundi après midi, Bastien arrive et il peut vaquer peinard à ses installations qu'il terminera après le repas du soir, jusqu'à tard dans la soirée.

Les autres organisateurs, l'après midi, rempliront les conférenciers avec les documents et les gadgets appropriés à tous les congrès. Préparation des badges, classement et tutti quanti.

Des camarades commencent déjà à arriver, et attendent l'ouverture de l'accueil pour récupérer la clef de leur bungalow.

Les retrouvailles s'organisent et on évite de peu la mutinerie car le bar n'était pas ouvert, heureusement que le responsa-

ble du domaine avait prévu un apéro d'accueil pour présenter le site, il avait été auparavant un CCAS du comité d'entreprise d'EDF.

Arrivée le soir de notre camarade Carlos TUNON, notre nouveau secrétaire général de la Filpac CGT, l'ancien, Patrick BAURET était passé le dimanche après-midi avec son épouse chevauchant sa moto, une Ducati (une Ducati, sinon rien). Il est revenu cet après-midi mais doit repartir à Paris pour une réunion de l'Opco 21 (gestion des fonds de la formation professionnelle) dont il est administrateur; il sera parmi nous mercredi 24 mai.

Le repas fut pris et s'entonna le premier « À la ». Le temps était incertain, plutôt frisquet et la chorale nocturne du congrès, sous domination bordelaise, opéra en anorak.

MARDI 23 MAI 2023

Première séance - Matin

La présidence est dévolue à Jean-Pierre GHIOTTO.

Mise en place du bureau du congrès, des commissions, feuille de route re-

SPÉCIAL XII^e CONGRÈS

vendicative, des mandats, des résolutions..., la routine quoi.

Le nombre restreint de congressistes, mais surtout de porteurs de voix donne un quorum tout juste nécessaire pour que les travaux et les décisions du congrès puissent être entérinés.

Info'com, SGLCE, UFICT et Bureau parisien des cadres, plus d'autres absences, malgré plus de 200 envois de courrier en préparation de congrès et son annonce et publication des rapports statutaires dans notre journal fédéral « Ensemble ».

Remerciements au local de l'étape, Jean Pierre ALBERT et à Genviève, son épouse, pour avoir supporté les délices des trucs impossibles à faire mais qu'il faut quand même assurer.

Prise en charge et en mini-car des accompagnantes de congressistes et surtout, mise en place dans notre bar improvisé d'un congélateur et d'un frigo.

Accueil des invités

- Alain LAPORTE, représentant de l'UCR CGT (Union confédérale des retraités), qui restera pendant tout notre congrès.

- Le camarade SEGUREL, président du Cerader (amiante).

- Notre secrétaire général de la Filpac-CGT, Carlos TUNON.

- Patricia POUJOL, directrice du camping le Navarre.

- Marc JARNOUX, futur retraité de « Ouest France ».

Un hommage est rendu ensuite à nos camarades membres ou anciens membres du CN, disparus depuis notre dernier congrès.



Andrée KOLAR
Lucien LORREYTE
Michel BOUGIER

Pendant qu'était projetée leur image, notre camarade Jean JOUSSEAUME lut un petit texte en leur mémoire et ordonna ensuite une minute de silence et de recueillement.

Moment émouvant.

Ensuite... Notre camarade Jean Luc VALEGEAS fit une intervention en ouverture du congrès (**voir page suivante**), donnant le ton pour attaquer nos travaux. Une analyse politique nationale et internationale saluée par les applaudissements du congrès.

Satisfaction du président de séance qui n'a pas eu à le faire et qui n'aurait pas fait si bien.

Le « la » était donné et notre camarade SEGUREL, président du Cerader 24, (association de défense des victimes de l'amiante et de leurs ayants droit) prit la



parole pour expliquer et faire connaître les difficultés rencontrées par les salariés exposés à l'amiante pendant leur vie professionnelle, et toujours pas reconnus par les autorités sanitaires et les employeurs. Instructions de dossiers pour dénoncer et faire admettre. Surveillance et combats pour que cessent ces pratiques mortifères au nom du seul profit.

Un débat s'organise autour des pratiques de l'État et des employeurs, dès lors qu'il s'agit de prendre en charge ou de reconnaître une faute, un manquement, une erreur.

10 heures

Vint le moment de la première pause, et le bar fut ouvert, du lait, du thé et des tisanes, ainsi que des eaux minérales vinrent régénérer les forces défaillantes de nos camarades.

10 h 30 reprise des travaux

Jean Pierre GHIOTTO nous présente le rapport d'activité, une merveille de rapport, jamais si bien ne fut énoncé un bilan d'activité (non, je déconne, comme c'est moi qui écrit le compte rendu, j'en profite.)

Après le « la » de Jean Luc VALEGEAS, le rapport d'activité contribua à ouvrir un débat - je vais être conventionnel - un débat riche, animé, notamment sur ce que l'on n'avait pas fait, pas pu faire (pandémie) et sur ce qu'il nous faudra faire impérativement avec le prochain Conseil national.

La connaissance de nos bases, de nos



INTERVENTION DE JEAN-LUC VALEGEAS

Mes chers camarades,

Puisque nous sommes réunis en congrès je veux en profiter pour vous faire part de certaines de mes réflexions sur ce qui se passe en France et qui nous impacte directement à tous, travailleurs actifs, privés d'emploi, retraités, femmes, hommes, jeunes ou vieux. Pour parvenir à celles-ci j'ai été aidé par mes lectures et notamment par celles du « Monde diplomatique », journal, entre parenthèses que je vous recommande. Je ne vais pas vous dire, bien entendu, ce qu'il faut dire ou ce qu'il faut penser, mais j'espère toucher du doigt des réalités qui nous nuisent et doivent nous interpeller.

Je n'ai pas la prétention d'avoir raison en tout point et je vous invite donc à vous poser des questions et à réfléchir à ce qu'est notre environnement tant social que politique et humain et quelles seront les conséquences dans un avenir à quatre ans et plus.

Rien n'arrive fortuitement, il n'y a pas chez nos gouvernants d'idées subites qui les prennent un matin en se réveillant. Généralement ce qu'ils nous pondent est le fruit d'une lente maturation.

Par exemple, il faut savoir qu'en 2022 les candidats au concours d'entrée à l'Institut national du service Public (INSP), qui est l'ancienne ENA, devaient répondre à une question d'actualité (comme par hasard).

Elle était ainsi libellée : Pourquoi, au regard des enjeux des finances publiques, il faut réformer les retraites ? Est-ce que c'était de la prémonition ! ? Pour ma part je suis intimement convaincu que non.

Pour répondre, ils ont employé le vocabulaire qui est le leur pour sortir ceci : Il faut d'abord privilégier les mots clés et les idées simples pour ne pas dire simplistes. Qui dit vieillissement de la population dit dégradation du ratio actifs/retraités (ils passent évidemment sous silence la productivité qui a augmenté et les exonérations de charges patronales et sur certains salaires).

Ensuite, poser la problématique. Et cela est facile, puisque depuis des mois, voire des années on lit ou on entend parler dans les médias acquis à leur cause d'« une nécessaire hausse de l'âge minimal de départ à la retraite, d'une modification du calcul de la pension en prenant en compte tous les semestres » ou, alors, ils insinuent la peur en disant qu'« une diminution des pensions pourrait être envisagée ».

Et ils terminent par un balancement circonspect pour faire croire qu'ils ont réfléchi à plusieurs solutions : « plusieurs leviers sont envisageables », et ils font un peu d'humanisme en disant quand même qu'« une

hausse de la capitalisation participerait d'une augmentation des inégalités ».

Enfin ils mettent un peu de baume pour faire passer le reste, car un décideur ne doit négliger ni la santé des seniors ni le trou de la Sécu, d'où : « allonger la durée de cotisation nécessite une meilleure prévention afin d'éviter une hausse des accidents du travail et des maladies professionnelles qui pèseraient sur les comptes sociaux ».

Cela posé il ne reste plus qu'à y ajouter quelque verbiage et de conclure : « La réforme est nécessaire pour répondre aux enjeux de soutenabilité, égalité et lisibilité des finances publiques dans un contexte dégradé des finances des administrations publiques, l'endettement de la France atteignant 114,5 % du PIB et plus de 2 900 milliards d'euros. »

Comme on peut l'entendre, c'est froid, c'est mal écrit, c'est cynique, mais c'est cela qu'ils apprennent et c'est cela qu'ils nous servent. C'est cela leur pédagogie. Et en plus ils osent dire que c'est nous qui ne comprenons rien. La résignation présentée comme seule position réaliste face à un présent trop complexe est une arme au service du pouvoir et du maintien de l'ordre.

Mais l'ensemble de la population, jeunes, actifs, retraités, poussés par la prise de conscience des dangers qui pèsent sur nos têtes, tant au plan de la planète qu'au niveau des difficultés de vivre au quotidien, semble aujourd'hui traversé par le refus des mesures imposées et le désir d'imaginer un autre monde à vivre.

À chaque réforme des retraites, le gouvernement délimite un cadre de discussion qui laisse dans l'ombre les enjeux réels et décisifs (les profits et la capitalisation). Le système créé en 1946 donnait aux salariés eux-mêmes, et pas à l'État, la direction des caisses de Sécurité sociale.

Depuis, le capital n'a eu qu'un but et une seule obsession : reprendre ce pouvoir.

Nous en voyons aujourd'hui les effets puisque avec ses articles 49-3 et 47-1 la Constitution permet d'imposer les textes budgétaires et limiter le temps du débat parlementaire.

M^{me} Borne, sous les directives du Président Macron, a décidé de s'en prendre aux retraites en se servant du véhicule législatif de la loi de financement de la Sécurité sociale, afin de reprendre en main cette Sécurité sociale, et cela par le biais d'un dispositif instauré en 1996 par Alain Juppé. Car depuis la Libération, il a toujours paru scandaleux aux élites politiques, administratives et économiques que le monde du travail dirige une institution et une masse d'argent aussi considérable.

Quelques semaines après l'accession de Macron au pouvoir, l'actuel président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale déclarait : « Objectivement, les problèmes de ce pays impliquent des solutions favorables aux hauts revenus. » S'en suivront les déclarations de Macron sur le ruissellement. Nous avons pu constater que le ruissellement a dû s'évaporer avant d'atteindre le bas de la pyramide.

Le Président de la République se gargarise de son « courage » lorsqu'il veut convaincre le pays que la réforme des retraites est nécessaire. Il parle de justice et de nécessité, tout en sachant pertinemment que les principales victimes sont les classes populaires et dans celles-ci les femmes en premier lieu. Il sait bien aussi que la remise en cause des conquits sociaux épargnera surtout le capital. Il veut imposer aux salariés deux années supplémentaires de service de travail obligatoire.

Pourquoi veut-il cette réforme qu'aucune urgence n'appelle ? Tout simplement pour alléger le poids des dépenses de retraite dans l'économie nationale, et, puisque baisse des pensions il y aurait, il veut ainsi inciter les salariés qui le peuvent à se faire par eux-mêmes une retraite par capitalisation. Les assureurs sont déjà prêts et les fonds de pension aussi. Ce projet est tellement sordide que même certains médias les mieux disposés envers le pouvoir ont dû, provisoirement, se faire discrets.

Macron n'a aucun souci, il a expliqué en décembre dernier : « En 2027 je ne serai pas candidat, je ne serai donc pas comptable de ce qui arrivera. » Il ouvre, de fait, un boulevard au RN, qui, je le rappelle, fait semblant de soutenir les travailleurs, mais ne manifeste jamais contre la réforme. Le RN se contente de quelques paroles mais jamais de faits en faveur des salariés. Le RN a voté, entre autres, contre l'égalité de salaire femme/homme et contre l'augmentation du Smic, faut-il le rappeler ?

Avec ce passage en force, Macron veut conquérir ses galons de réformateur et ainsi se recaser sans problème comme dirigeant d'une banque d'affaires internationale, celles-là mêmes qui l'ont fait élire et à qui il renvoie l'ascenseur.

Heureusement nous sommes des millions à contester le bien-fondé de ces mesures et nous allons continuer à le faire jusqu'au retrait de cette loi, car un grand mouvement social ne se contente jamais de pousser des revendications. Il porte en lui, à la face du pays et de ses gouvernants, une aspiration collective et profonde à changer la vie.

C'est ce que nous portons tous ici, en nous et avec la CGT.

SPÉCIAL XII^e CONGRÈS



animateurs, trésoriers, les sections multipro, les listings d'adhérents qu'il nous faut sans cesse tenir à jour, avec des populations vieillissantes, mais aussi rajeunies quand le serpent de mer de la continuité syndicale veut bien remuer sa queue.

Les nouvelles pratiques syndicales nées pendant la pandémie, visioconférences et autres moyens de garder un contact qui, bien-sûr, ne remplaceront jamais le présentiel.

Le pouvoir d'achat ou plutôt l'augmentation des salaires et des pensions, l'indexation, le rattrapage des sommes extorquées par les pouvoirs successifs, au nom d'une dette qui n'est pas la nôtre.

Les camarades prenaient de l'avance sur les discussions qui ne manqueront pas quand la feuille de route revendicative sera présentée.

Après-midi

Présidence : Serge AUDONNET

Suite du débat du matin et la parole fut donnée à notre camarade Lionel DUQUENNE afin qu'il nous présente le rapport financier de notre UFR.

Ce fut un grand moment, Lionel le maestro de la finance nous interpréta la sonate des cotisations, suivie d'un adagio sur l'évolution de nos adhérents, allegretto ensuite sur les multipros pour finir sur un petit concerto du 1 %, de la rétention des retraités chez nos camarades actifs. Résultat, on mettra moins de sucre dans la tisane, mais on peut toujours en mettre dans le café.

Finalement, grâce à ce don inné qu'il a

de la gestion des comptes, les choses ne s'arrangent pas, mais on peut encore tenir, cherchons le 1 %, échappons à la rétention, assurons la continuité syndicale, mettons les actifs au travail avec nous.

Pendant la présentation des comptes, ce fut le meilleur moment de l'appareil de vidéo-projection qui s'est gavé de graphiques, de camemberts, de tours, de flèches, dans une débauche de couleurs, un vrai feu d'artifice.

La prestation de Lionel fut si magistrale qu'on a craint pour Carlos notre nouveau secrétaire général de la FILPAC qui devait intervenir après lui, vu qu'il n'y a pas eu de rapport de la commission de contrôle financière.

Et c'est là qu'on voit l'homme, le vrai, nullement décontenancé, Carlos TUNON nous inonda de sa maîtrise et attira sur lui toute l'attention des congressistes, et il faut préciser que; chez les anciens, les papetiers ne sont pas encore majoritaires, les retraités

des imprimeries, qui elles n'existent plus, sont toujours là, eux !

Sur la place des retraités, la poursuite syndicale, les responsabilités conjointes actifs et retraités, la situation de notre fédération, les ambitions, les actions, les dossiers, leur connaissance, la retraite à 60 et non à 64 ans, le déficit démocratique, le RN qui enfle, bref du boulot de général. Il y en a qui sont soumis au baptême du feu, il fut soumis au baptême des vieux. Et n'ayant crainte de me répéter, le débat qui suivit fut encore riche et fructueux et, comme chez les anciens, pour le moment, personne ne s'envie ou ne se déteste, il fut cordial mais quand même animé. Sans invectives, les choses se disent plus vite et on gagne du temps.

Xavier HIRSCH interviendra ensuite pour nous présenter l'IHS du Livre parisien.

Le travail de mémoire, la sauvegarde des archives, travaux réalisés avec des historiens, des archivistes, le dépôt des archives syndicales avant qu'elles ne disparaissent, par destruction, oubli ou négligence. Quelques mots sur Daniel LEGEROT fondateur de l'IHS du Livre parisien.

Fin de la première séance, le bar est ouvert et la tisane s'écoule accompagnée de madeleines offertes par les camarades de Condat qui sont invités à notre congrès et qui interviendront demain.

Le temps s'améliore et la chorale du congrès se réunit, les bras chargés de bouteilles d'eau, chez les Bordelais, après le dîner, pour accompagner l'accordéon de Serge AUDONNET. Serge joue juste et très très bien. Les chan-



SPÉCIAL XII^e CONGRÈS



teurs, eux, font ce qu'ils peuvent, mais c'est chouette. Même Bertrand BERNARD, l'homme à la voix douce, réussit à faire vibrer des voisines et des voisins.

MERCREDI 24 MAI 2023

Deuxième séance - matin

Présidence : Jean-Luc VALEGEAS.

Toujours avec maîtrise il fit son travail de président, on a trouvé trois lingots d'or, machin a perdu son téléphone... Bref, la routine quoi ! Puis il donna la parole à Dany MULLER pour qu'il nous présente la feuille de route revendicative et non un rapport d'orientation, car les anciens dans leur grande sagesse ne refont pas le travail qu'a si bien fait notre fédération la FILPAC. Ils se contentent d'insister sur leurs spécificités, reprenant à leur compte tout le contenu politique du document d'orientation fédéral. Cela fait gagner du temps et quand on vieillit, c'est con d'en perdre.

Bien sûr un débat suivit et la commission de la feuille de route se réunira pour faire le point sur les amendements qui se sont fait connaître.

Jean-Pierre GHIOTTO était préposé pour faire un rapport sur le 53^e Congrès de la CGT à Clermont-Ferrand, encore une fois, un rapport magnifique, cela devient lassant.

Samira CHEURFI, notre secrétaire nationale FILPAC, est élue au comité

de gestion de Cogétise dont une réunion organisée le 24 mai nous a privé de sa présence, car elle devait accompagner Carlos.

Toujours à propos de Cogétise, les recommandations du congrès de Clermont-Ferrand préconisent, pour les bases syndicales de moins de 20 adhérents, au minimum un versement par semestre, un par trimestre pour les bases jusqu'à 200 adhérents et mensuel au-dessus de 200 adhérents.



MOTION DE SOUTIEN

Réunis lors de leur XII^e congrès sur le domaine de PELVEZY à Saint-Geniès en Dordogne du 23 au 25 mai 2023, les délégués au congrès de l'Union fédérale des retraités de la FILPAC-ICGT ont été informés par les élus CGT du personnel de la papeterie de CONDAT de la situation de leur entreprise.

Ils tiennent à apporter leur soutien plein et entier aux élus et à tous les salariés de l'entreprise qui luttent pour que les investissements indispensables soient réalisés par le groupe LECTA qui a bénéficié pour CONDAT de nombreux financements publics.

Il est indispensable d'éviter l'arrêt de la machine à papier numéro 4 et empêcher ainsi la casse sociale qu'entraîneraient une telle perspective et son impact destructeur sur les emplois dans la région.

Saint-Geniès, 24 mai 2023

Jean-Pierre GHIOTTO, toujours lui, vu son grand âge était le plus ancien des congressistes de ce 53^e congrès.

10 h 30 - pause

À la reprise, intervention des camarades de Condat sur la situation de la papeterie menacée par les agissements du groupe Lecta qui bien qu'ayant bénéficié de financements publics, envisage pourtant l'arrêt de la machine à papier n° 4; qui plus est, il a reçu de très substantielles subventions de la Région pour mettre en place une chaudière bio masse qu'on ne voit pas venir.

Une motion de soutien sera faite et votée par le congrès.

C'est au tour d'Alain LAPORTE, membre du bureau et responsable de la vie syndicale à l'UCR, de nous entretenir sur les états d'organisation chez les retraités, les pertes d'adhérents, le travail qu'il nous faut entreprendre pour arrêter l'hémorragie, la rétention de la part des actifs, les taux de cotisation, les multipros, « Vie nouvelle », les impayés, l'action du 15 juin, dans tous les départements et avec une manifestation à Paris, pour les pensions indexées sur les salaires, les rattrapages, le bulletin de pension.

Le maire de Saint-Geniès, Michel LAJUGIE venu honorer notre congrès nous fit une présentation de sa commune, de ses évolutions, nous entretint sur ses mandats municipaux, sur les communautés de communes, avantages et inconvénients, sa région et les toits en lauzes. Il nous signale une ancienne chapelle aujourd'hui dédiée à ces fameux toits de lauzes située à coté du domaine et puis la discussion dévia sur le traitement des ordures ménagères et le débat devint un duo entre le maire et le secrétaire de l'UL de Terrasson, venu lui aussi saluer notre congrès.

Il va s'en dire que le président de séance ramena le débat à nos moutons avec tact, mais autorité.

Fin de session, le bar est ouvert.

Déjeuner où est convié le maire qui se trouve placé face au président de la séance du matin, les huiles avec les huiles.

SPÉCIAL XII^e CONGRÈS

Après midi

Présidence Dany MULLER.

Reprise du débat sur la feuille de route, le pouvoir d'achat, l'indexation des salaires, le rattrapage, tous ces thèmes sont revenus, preuve qu'ils nous tiennent à cœur.

Notre camarade Guy DELMAS nous fit

projeter sur l'écran la réponse d'un député des Landes (Boris Vallaud) aux courriers envoyés aux parlementaires à propos du bulletin de pension que nous revendiquons pour échapper à la dictature du numérique et ses dématérialisations de documents administratifs.

Compte rendu

de la commission des mandats

34 délégués porteurs des voix

Moyenne d'âge : 72,5 ans

La plus jeune déléguée :

Paulette SAUDRAIS, la Nantaise

La plus ancienne déléguée :

Paulette SAUDRAIS, toujours Nantaise

Intervention d'Alain LAPORTE pour l'UCR (extrait)

Cher(es) camarades,

Tout d'abord permettez-moi de remercier votre Union fédérale des retraités d'avoir sollicité l'UCR pour suivre les travaux de votre congrès.

C'est l'occasion pour nous de rencontrer les militants et de partager avec eux leurs réflexions, leurs revendications et d'être ainsi mieux en phase avec les interrogations des retraités.

Vos débats de ces deux jours participent à la préparation du XII^e congrès de l'UCR qui aura lieu fin novembre/début décembre 2023, ils vous permettent de venir enrichir le document d'orientation qui sera à disposition des organisations mi-juillet.

Votre congrès se tient dans un contexte de mobilisations sans précédent contre la réforme des retraites où les retraités ont pris toute leur place. Le passage à la retraite, rupture avec le travail, l'entreprise, et parfois un moment difficile à vivre pour les nouveaux retraités; avec ce changement de vie émergent d'autres besoins, d'autres revendications sans pour autant remettre en cause les revendications qu'ils avaient en activité.

Rester syndiqué à la retraite n'est pas chose acquise par avance, les raisons en sont multiples, il nous revient de démontrer l'utilité de notre syndicalisme retraités.

Dans beaucoup de professions un grand nombre de départs à la retraite vont avoir lieu, parmi eux des milliers d'adhérents de la CGT.

La question de la continuité syndicale devient un enjeu majeur pour toute la CGT, elle a été soulignée dans beaucoup de vos interventions. Elle nécessite le travail en commun avec les syndicats d'actifs et des plans de travail adaptés.

Le débat sur l'unité syndicale continue de nous faire réfléchir et c'est bien normal, pour autant, en concrétisant ses orientations du syndicalisme rassemblé la CGT a permis à l'intersyndicale de conduire ce conflit d'une façon durable pour obtenir le retrait de la réforme que nous avons qualifiée d'inutile et injuste. Un combat de classe ou l'adversaire utilise la répression syndicale. Pour être tout à fait clair nous avons été capable de



faire tous ensemble une partie du chemin, ensuite nous verrons et apprécierons la situation en temps utile. Pour ce qui est de l'UCR avec le groupe des 9 nous maintenons l'unité d'action depuis 2014, cela n'a pas été sans rencontrer parfois des difficultés que nous n'avons jamais cachées mais notre volonté d'aboutir au

rassemblement sur des revendications communes a fait évoluer l'intersyndicale et a permis par exemple de porter ensemble la reconquête du bulletin de pension. Durant cette dernière période avec les mobilisations contre la réforme des retraites nous avons fait en sorte de maintenir nos axes revendicatifs spécifiques avec le triptyque pouvoir d'achat, accès aux soins, aux services publics, revendications qui sont avec les neuf une base commune revendicative.

En matière de vie syndicale, si le nombre d'adhérents n'est pas le seul élément du rapport de force il y contribue largement et la perte d'adhérents traduit inévitablement nos difficultés de « qualité de vie syndicale » dans l'ensemble de nos organisations ou de structures.

Dans toutes nos structures professionnelles il nous faut aussi poser la question du travail de proximité en convergence et en cohérence avec les structures territoriales, car les retraités sont aussi sur leur lieu de vie et y subissent les méfaits d'une politique toujours plus agressive à leur égard.

L'activité revendicative est au cœur des mobilisations présentes et à venir, celle contre la réforme des retraites qui se poursuit avec le 6 juin et celle spécifique aux retraités avec la proposition de rassemblements le 15 juin dans tous les départements. Vos débats, votre feuille de route reprennent largement cette démarche, qui lie action interprofessionnelle et intergénérationnelle et action spécifique retraités. Bonne route à votre nouvelle direction, merci de votre attention.

SPÉCIAL XII^e CONGRÈS



Motion de soutien et de solidarité

Réunis lors de leur XII^e congrès sur le domaine de PELVEZY à Saint-Geniès en Dordogne du 23 au 25 mai 2023, les délégués au congrès de l'Union fédérale des retraités de la FILPAC-CGT ont approuvé la mise en garde à vue de 5 militants CGT de l'Energie le mercredi 24 mai à l'aube.

Dans le cadre de la bataille contre la réforme des retraites, des salariés mènent des actions syndicales entraînant notamment des coupures d'électricité ciblées.

La mise en garde à vue de nos camarades est la démonstration de la répression menée contre les responsables syndicaux et vise à criminaliser l'action syndicale et faire taire la contestation.

A l'unanimité, les congressistes de l'UFR Filpac-Cgt condamnent cette pratique, demandant la libération immédiate de nos camarades et apportent leur soutien à tous celles et ceux qui mènent la bataille contre cette réforme injuste et injustifiée et sont victimes de ces arrestations arbitraires.

Saint-Geniès, 25 mai 2023

Le plus ancien : Lionel DUQUENNE, 87 ans
Les plus jeunes : Jean Pierre AUGOT, 60 ans
Jean Pierre VIAUD, 60 ans (15 jours les séparent).
La plus ancienne carte syndicale : 1950 - Lionel DUQUENNE
13 camarades en dessous de 70 ans
21 camarades au-dessus de 70 ans
La parité femmes/hommes est de 3 %, Paulette est la seule femme.
31 camarades sont abonnés à «Ensemble», 30 à «Vie Nouvelle», 14 à «NVO».

Fin de la deuxième séance

Ouverture du bar. Après dîner, chorale et karaoké, toujours chez les Bordelais. Dans la soirée, Patrick BAURET en route pour nous rejoindre, sur sa Ducati, (sinon rien), ébloui par des phares dans la traversée d'un village, heurte un terre-plein central et c'est la chute. Emmené par les pompiers à l'hôpital où l'on diagnostique quatre côtes cassées. Pour le reste tout va bien, il va devoir dormir debout et arrêter de rire. Il est rentré chez lui le lendemain.

JEUDI 25 MAI 2023

Troisième séance - matin

Présidence Jean JOUSSEAUME.

Retour sur la feuille de route et ses amendements. La commission s'est réunie la veille et Dany MULLER le responsable argumente sur les raisons qui ont déterminé de retenir ou de ne pas retenir.

Un débat s'installe, mais en fait il sera très court et un vote sur les amendements s'offrira l'unanimité du congrès. Les amendements votés, la feuille de route est ensuite soumise au vote et recueillera elle aussi l'unanimité (**voir pages 16 à 18**)

Nous étions en avance sur notre planning et la discussion se porta sur notre journal « Ensemble », sur les bases syndicales en retard ou en défaut de paiement. Quelle attitude adopter ? On cesse de leur envoyer le journal ? Notre journal perd de l'argent, cela fait-il partie des moyens qu'il nous faut consacrer au déploiement de nos idées, ou faut-il trouver la façon de rentabiliser sa production ?

Le congrès décida d'intégrer cette question aux tâches auxquelles devra s'atteler le prochain Conseil national.

À cet instant, une lumière étrange envahit la salle du congrès et l'on vit se lever notre camarade Dany MULLER qui nous invita, pour décharger nos âmes, à partir en procession jusqu'à la chapelle voisine dont il détenait la clef. Miraculeusement tous les congressistes se levèrent, sans un mot et le cortège s'ébranla, les oiseaux chantaient, les vaches avec leurs veaux nous attendaient, il ne manquait plus que l'âne et les rois mages.



SPÉCIAL XII^e CONGRÈS

Visite de la chapelle dont nous avait parlé le maire de Saint-Geniès, puis retour pour le congrès, le bedaud Dany MULLER se chargeant de clore la chapelle.

Un grand, un très grand moment.

Fin des travaux, ouverture du bar, distribution d'hosties et d'eau bénite.

Après-midi

Présidence : Michel TÈCHE.

Présentation des candidatures au futur Conseil national de notre UFR.

Après avoir trouvé l'urne pour procéder au vote, celui-ci pu avoir lieu. On avait vérifié, l'urne était vide et une fois qu'elle fut remplie, dépouillement.

Le président Michel TÈCHE nous annonce les résultats.

Toutes les candidatures sont retenues, nous avons un nouveau Conseil national à qui le président demanda de se réunir pour désigner les membres du bureau et du secrétariat.

Après s'être réuni, le Conseil national annonce, toujours par la voix du président, le nouveau bureau qui sera composé de :

Serge AUDONNET, Patrick BAURET, Lionel DUQUENNE, Jean-Pierre GHIOTTO, Jean JOUSSEAUME, Dany MULLER, Jean Luc VALEGEAS et Jean



Pierre VIAUD, soit huit camarades.

Le secrétariat :

Lionel DUQUENNE, Jean-Pierre GHIOTTO, Jean JOUSEAUME, Dany MULLER

Patrick BAURET sera candidat à la commission exécutive de l'UCR.

Le président Michel TÈCHE déclara les travaux du congrès terminés et l'Internationale fut entonnée par tous les congressistes, aidés par la sono. Encore un grand moment.

Fin du congrès

Ce soir au dîner Crémant de Bordeaux, que va dire Dany MULLER, habitué des crémants d'Alsace, les meilleurs selon lui ?.

En attendant le dîner, Bastien attend que les petits bras musclés des congressistes enlèvent banderole, drapeaux et autres ornements pour ensuite s'atteler au démontage de tout son matériel qui sera ensuite chargé dans le camion qui les avait amenés.

La chorale pour la dernière fois se réunit, toujours sous contrôle bordelais, il reste des bouteilles d'eau à finir.

Le lendemain matin, dernier petit déjeuner, certains traînaient encore, d'autres sont déjà en partance. William MELON au volant du camion va rallier Montreuil pour y déposer tout le matériel utilisé pour notre congrès.

Il éclatera un pneu sur l'autoroute mais

finira tout de même par arriver à bon port.

Encore merci William, car Paris est loin de Cavailon où tu demeures et où tu retourneras le lendemain.

Une page se tourne, mais c'est toujours un bonheur de rencontrer les camarades, des camarades qui, comme soi, comme nous, essaient de ne pas se faire voler nos « jours heureux »

Au prochain !

Jean-Pierre GHIOTTO



Photos :
José NUEVO et Marc JARNOUX

ÉCOUTER, PROPOSER, AGIR

LA FEUILLE DE ROUTE ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« La mémoire n'est pas le retour du passé »

Boris Cyrulnik*

PREAMBULE

Nous sommes plus de 16 millions de retraités aujourd'hui, soit près d'un tiers de la population.

Nous évoluons dans une société en crise. Elle est économique, sociale et sanitaire, un terreau sur lequel progressent les intégrismes religieux, le racisme, le communautarisme, les extrêmes, et, en corollaire, la privation de libertés.

Après avoir quitté le monde du travail nous voulons vivre une retraite heureuse en prenant le temps et en profitant de ce que nous avons conquis et acquis tout au long de notre vie. Cela est légitime.

Pour un retraité, qu'il soit syndiqué ou non, une grande partie du ruban de la vie est déjà déroulée et il arrive, entre autres au retraité militant, de se retourner, pour faire le point sur ce qui a été bien, ce qui l'a été moins, analyser, accepter l'échec, se nourrir des erreurs du passé pour que le présent prépare un avenir moins compliqué.

Il nous faut réfléchir à ce qui a changé. Dépasser l'ancien pour aller vers le nouveau entre autres la maîtrise de la numérisation et de l'ensemble des moyens de communication d'aujourd'hui.

Mais également mesurer l'évolution du syndicalisme, l'évolution du regard sur la société d'aujourd'hui des futurs retraités. Ce qui n'a pas changé est la recherche du profit maximum sur la plus courte période de temps, qu'importe le coût social, humain, environnemental.

Ce qui n'a pas changé c'est que nous devons être en capacité de nous élever contre les mauvais coups d'un gouvernement, quel qu'il soit, de nous protéger et de conquérir de nouveaux droits.

Seule une CGT puissante, intégrant dans ses orientations la vraie place de l'UCR et des UFR est en mesure de relever un tel challenge.

Derrière chaque acte il y a une raison si ce n'est une cause. Notre congrès se doit d'intégrer ces réalités dans le débat pour compléter la feuille de route de notre UFR pour les trois années à venir.

LA PLACE DES RETRAITÉS DANS LA SOCIÉTÉ

Pour mémoire, un retraité vit (ou devrait pouvoir en vivre) du fruit de son travail réalisé lorsqu'il était en activité

Il a été exploité par le patronat et certains retraités se sont battus et se battent encore pour une société plus juste.

Aujourd'hui il y a plusieurs générations de retraités ce qui sous-entend des vécus différents, des pratiques syndicales différentes, des formes de luttes différentes et ce en fonction des époques et périodes économiques et sociales qu'ils ont traversées.

Il y a des retraités qui, en plus de s'occuper d'eux-mêmes, s'occupent de leurs parents, de leurs enfants, de leurs petits-enfants.

Des retraités qui ont vécu les trente glorieuses mais également des retraités qui ont subi la brutalité et le rythme infernal des restructurations qui ont si souvent divisé le salariat.

Aujourd'hui comme hier, nous évoluons dans un système économique libéral et capitaliste, dans lequel la course au profit est la priorité.

Nous, les retraités, en subissons également les conséquences.

Nous, ces prétendus privilégiés, avons perdu énormément en pouvoir d'achat, sans parler de la disparition des services publics de proximité et des services de santé qui se dégradent de jour en jour.

Ces privilégiés, faut-il le rappeler, participent au développement associatif, culturel, économique et à la vie sociétale et politique.

2 chiffres à l'appui :

69% des maires sont des retraités.

50% des dirigeants du monde associatif sont des retraités.

Un retraité ce n'est pas un coût, c'est une richesse, un vivier économique. Ils ne sont pas un problème sanitaire : le vieillissement c'est la vie.

Sciemment appauvris ? Volontairement sacrifiés ?

Les retraités ne sont pas en dehors du système économique et politique et il est bon et nécessaire de rappeler, aussi bien aux actifs qu'aux retraités, que rien n'est apolitique.

NOS BESOINS, NOS REVENDICATIONS, SERVICES PUBLICS ET LE NUMERIQUE

Nos besoins sont multiples. Nous devons nous emparer des grands thèmes que sont le pouvoir d'achat, le niveau de nos pensions, le maintien de services publics dignes de ce nom, l'accès à la culture, l'accès au numérique et sa maîtrise, l'environnement.

Pouvoir d'achat

En premier lieu rattraper les pertes de pouvoir d'achat de nos pensions accumulées pendant des années alors que les moyens financiers existent et que les dividendes flambent.

Arriver à un pouvoir d'achat digne de ce nom ne peut passer que par une réforme du calcul des retraites, à l'indexation des pensions sur les salaires et au rétablissement de la demi-part fiscale supplémentaire pour les parents isolés, pour les veuves et veufs.

Nous nous sommes ouvert des droits en cotisant tout au long de notre vie de salariés dans une réalité de solidarité intergénérationnelle sur la base d'un contrat social.

La pension de réversion doit être maintenue et développée.

La revalorisation des pensions et des retraites complémen-



taires est une urgence. Les ressources financières existent pour satisfaire cette revendication et améliorer la situation des retraités.

Il faut se battre pour la mise en place d'un bulletin de pension accessible et simplifié

L'accès au contenu et au calcul de sa pension est un vrai casse-tête pour un(e) retraité(e) avec comme seul recours... internet.

C'est notre camarade Guy Delmas qui a permis de matérialiser et simplifier cette exigence qui est devenue confédérale.

L'UFR a porté en premier cette revendication et ses militants se sont adressés par une motion aux élus de la nation. À l'heure actuelle aucune réponse si ce n'est, pour certains, un accusé de réception.

Culture, loisirs, vacances

Les retraités disposent de temps et devraient pouvoir avoir accès à la culture, aux loisirs et aux vacances. Ces revendications sont portées par l'UCR au travers d'associations propres comme Ancav, LSR (loisirs solidarité des retraités). Les UD et UL sont des lieux de renseignements et d'adhésions.

Services publics

Dans un premier temps il faut se battre pour les maintenir (et souvent les réintroduire) et les développer sur la base de l'égalité d'accès, la continuité, l'adaptabilité pour un développement durable. Cela passe par une démarche revendicative en territoire car la disparition des services de proximité est engagée.

Les services publics de proximité sont soumis à des contraintes financières de rentabilité incompatibles avec leurs missions. Leur démantèlement ou suppression justifié par ces notions de rentabilité est inacceptable alors qu'ils ont une utilité avérée pour la population. L'UFR Filpac CGT avec son Union confédérale des retraités CGT dénoncent la mise en place des Maisons de services au public qui sert de justification à la suppression des véritables services publics.

Il faut imposer la nationalisation des transports et le retour au monopole public pour le transport ferroviaire, ainsi que la création d'un pôle public des transports de marchandises et de voyageurs.

Renationaliser tous les grands services publics : banques, énergie, chemin de fer, communication et télécommunication, grands secteurs industriels.

Notre système de santé, un bien précieux, est attaqué de toute part en raison de la logique financière et lucrative qui sévit. La pandémie du Covid a été révélatrice de cette politique néfaste. Les hôpitaux et établissements de soins doivent revenir à leur mission fondamentale. Les moyens financiers existent mais qu'en est-il de la volonté politique qui depuis des années favorise privatisations et fermetures de lits dans les hôpitaux publics ?

Combattre et expliquer les conséquences désastreuses sur la Sécu de la défiscalisation d'une partie des salaires, primes et heures supplémentaires et les innombrables exonérations de cotisations sociales faites au patronat qui ruinent la Sécu doit être une de nos priorités.

C'est au travers d'un véritable service public de santé financé par les cotisations sociales que le droit d'accès à la santé pour tous sera assuré.

L'espérance de vie continuant à progresser, même si elle a tendance à stagner face à la pauvreté, doit nous rendre attentifs au risque d'augmentation de la perte d'autonomie. Cela demande des choix de société forts, une Sécurité Sociale intégrale, et ce tout au long de la vie, des moyens supplémentaires pour notre système de santé, l'instauration d'un grand service public permettant un vieillissement digne de la population.

Tirer les leçons du scandale des Ehpad et forcer nos élus politiques et autres ARS et inspection générale des affaires sociales à agir pour mettre un terme à cette spéculation financière.

Le numérique

S'approprier les outils du numérique. Encore faudrait-il que les retraités aient les moyens et le matériel pour se familiariser avec l'utilisation des services en ligne.

Tout dépend des objectifs. Loin de rejeter la mise en place du numérique il faut nous poser la question : dans quel but et pour quoi faire ?

Le service numérique peut favoriser les formalités administratives encore faudrait-il que les services en ligne le permettent et avoir un interlocuteur.

Tenant compte de l'objectif de recherche systématique d'économies que souhaite le gouvernement actuel, le développement du numérique est mis en place pour accompagner l'austérité. C'est l'ouverture au risque de perdre des droits et à la marginalisation d'une grande partie de retraités. L'offre aux dépens des besoins.

SPÉCIFICITÉ DU SYNDICALISME RETRAITÉ EN GÉNÉRAL ET DE L'UFR AU SEIN DE LA FILPAC

Le syndicalisme CGT que nous portons, le seul qui soit à la hauteur des enjeux, se fonde dans la confrontation directe avec le capital. Il impose la mobilisation de tous les travailleurs y compris les retraités et se doit donc être de classe et de masse.

Comme on peut le constater au travers de cette feuille de route, les retraités, malgré leurs spécificités, ne sont pas en dehors de la société et de la vie économique. Ils en sont une partie incontournable. Mais quelle place peuvent occuper les retraités sur le terrain revendicatif ? Aux congressistes de répondre. De nombreux dirigeants des syndicats d'actifs préfèrent gommer la spécificité des retraités et les noyer dans une structure d'ac-



tifs. Pour nous, c'est une grave erreur. Être reconnus pour ce que nous sommes relève du minimum syndical.

Devons-nous uniquement servir de cache-misère syndical ?

Et puis, combien de retraités dirigent des syndicats, des UL et autres instances ?

Pourquoi en sommes-nous arrivés là ?

L'UFR, 20% des effectifs de la Filpac, est partie prenante des orientations et actions fédérales et confédérales. Nos militants siègent aussi bien au bureau fédéral qu'au CEN dans les instances de l'Union confédérale des retraités.

Force est de reconnaître qu'au cours de ces dernières années, les interventions et propositions que nous émettons sont écoutées.

Lors du dernier congrès de la FD, qui fut « sportif » les premiers jours, après le départ des camarades du SGLCE et des rotos parisiens le calme est revenu et les échanges ont été fraternels et fructueux.

Pour autant l'avenir est-il plus radieux ? Faisons confiance à la nouvelle direction fédérale et à son secrétaire général Carlos Tunon pour faire en sorte de surmonter les différents et les désaccords car l'unité de l'organisation est plus que nécessaire.

Face à l'évolution du salariat notre expérience en tant qu'anciens doit enrichir les nouvelles formes de syndicalisation. Actifs et retraités ont bon nombre de revendications communes. Soyons unis et complémentaires.

PLAN DE TRAVAIL DE NOTRE UFR

Si le plan de fonctionnement administratif, l'organisation et la fréquence des réunions en présentiel ou en visioconférence seront du ressort du Conseil national et du bureau qui seront élus, les grandes lignes de nos revendications se doivent d'être mises en place lors de ce XII^e congrès.

Assurer notre présence dans les territoires au travers des Unions syndicales de retraités, des Unions locales, et des Unions départementales, qui sont autant de lieux de renseignements, d'actions revendicatives, d'adhésions.

Pour mémoire, nos forces syndicales ont surtout été implantées dans les grandes entreprises. Les sections syndicales de retraité-es se sont principalement constituées sur cette base. Or, avec la désindustrialisation de ces dernières années, les sections syndicales de retraités se meurent.

Question : quel avenir pour les structures syndicales de retraités de la CGT et de notre UFR en particulier ? Militer dans une seule structure et au plus près des lieux d'habitation ? Dans une section multi-pro ? Le débat est ouvert.

Quelques pistes revendicatives générales

Il y a bien évidemment celles de la CGT et de l'UCR pour une société plus juste, l'augmentation et l'indexation de nos pensions, le maintien et l'amélioration de notre système de santé,

un service public de proximité et de qualité, une pension de retraite qui permet de vivre dignement, le respect de l'environnement, participer aux appels confédéraux si possible dans l'unité d'action syndicale.

Quelques pistes de travail pour notre UFR

En premier revoir notre politique de continuité (passage) syndicale même si, avant tout, elle relève des actifs. Pour cela nous devons (re)tisser des liens avec les sections syndicales des actifs, leur apporter notre expérience, pour une explication sur l'utilité du syndicalisme retraité.

Nous pouvons nous appuyer sur la plaquette de service que nous avons confectionnée, un outil d'aide et au service des futurs préretraités et retraités.

Renforcer notre UFR et par la même la Filpac est gage d'une continuité (passage) syndicale efficace durable.

Etre partie prenante des orientations et actions fédérales et participer aux travaux des instances fédérales (bureau, CEN, syndicats locaux et régionaux) pour un syndicalisme de conquêtes sociales.

Etre partie prenante des instances de l'UCR dans lesquelles siègent des camarades de l'UFR.

Ecouter et aider si besoin est, nos camarades qui siègent dans les structures de la CGT : UD, UL, USR et autres organismes sociaux.

Travailler sur un état des lieux, savoir où sont nos syndiqués, remettre à jour nos listings pour plus d'efficacité.

Réfléchir et agir pour le rajeunissement de la direction de notre UFR et le féminiser.

Programmer des rencontres régulières avec nos sections syndicales en région.

Mettre en place des modules de formation permettant de maîtriser le numérique.

Mise en place d'un espace international en complémentarité à celui de l'UCR

Revoir notre politique de communication en s'appuyant et améliorant l'existant face à la pensée unique. Informer, expliquer, débattre, agir.

Pour cela « Ensemble » le journal de notre UFR, « Vie Nouvelle », « Impac », les réseaux sociaux sont des outils qu'il nous faut développer.

« Quand les hommes ne peuvent changer les choses ils changent les mots », voilà ce qu'avait dit Jean Jaurès.

Faisons vivre une UFR utile, revendicative, d'action, fraternelle, solidaire, dans laquelle la convivialité a toute sa place. Ce sont pour nous des mots qui peuvent changer les choses.

***Boris Cyrulnik, né à Bordeaux, est un médecin neuropsychiatre auteur de livres grand public traitant de psychologie et de récits de vie, ainsi qu'une personnalité médiatique française.**

BILLET D'HUMEUR

MICHEL FORTIN, MEMBRE DU BUREAU DE LA SECTION DES RETRAITÉS DE BORDEAUX

À BON ENTENDEUR...

Vous qui pensez que la cécité est une tragédie (c'en est une), vous négligez grandement le sort de ceux qui sont frappés de surdité. Pire : vous en souriez, et, quand vous ne soupirez pas d'exaspération si nous vous faisons répéter, vous soulignez le côté comique de notre infirmité et/ou le son anormalement élevé de notre voix pour ceux qui « entendent bien ».

Dans la BD de Tintin, le professeur Tournesol est un génie.

Son esprit d'inventeur lui permet de cacaroler joyeusement dans les domaines scientifiques les plus innovants et les plus audacieux, mais voilà, il est sourd comme un pot, il ne capte que les dernières syllabes des phrases qu'on lui adresse.

Alors, il fait semblant de comprendre, il reconstruit laborieusement ce que lui dit

son interlocuteur à partir d'un mot déformé.

Et tout le monde se moque de lui comme s'il était idiot.

Ah, je sais, nous sommes fatigués, nous les malentendants. C'est à mon avis le seul handicap qui attire le plus de sarcasmes.

Et ne venez pas me vanter les progrès de l'appareillage auditif. Là aussi, voyez la différence : les aveugles signalent leur handicap par une longue canne blanche.

Nos prothèses, elles, sont de plus en plus discrètes.

Presque invisibles désormais. Rien ne nous signale quand on arrive dans un restaurant, quand on s'installe dans un taxi, quand on se présente à un guichet.

Les gens marmonnent en regardant ailleurs.

On ne comprend pas. On sourit. D'ailleurs, ces appareils contribuent eux aussi à nous rendre la vie difficile.

Ils choisissent de bien amplifier les bruits de couverts et de casseroles et transmettent tels quels les murmures de nos amis. Ils coûtent une blinde et sont plus délicats que des verres de Baccarat.

Les difficultés sont encore plus grandes au téléphone (mobile ou

pas obtenir de ne pas susciter l'exaspération ?

C'est vrai, nous faisons rire, mais nous avons rarement envie de nous marrer.

Nous sombrons dans l'isolement et vous voudriez en plus que nous soyons de bonne humeur ?

Nous devenons irascibles, c'est inévitable, et nous nous fermons. N'oubliez pas que cela nous demande une grande concentration pour écouter, comprendre et participer à une conversation ou à un débat.

Alors, puisez dans vos réserves de patience, donnez-nous le bras comme si on était aveugles, parlez clairement sans HURLER, ou en faisant semblant de parler sans qu'aucun son ne sorte de votre bouche qui articule pour rien, juste pour se moquer et blesser.

Évitez de parler

tous en même temps : le brouhaha rend inaudible une conversation.

Regardez-nous et articulez, car les mots que l'on comprend ou interprète mal peuvent être « lus » correctement sur vos lèvres.

La Covid avec l'obligation de porter des masques chirurgicaux, a rendu encore plus difficiles la compréhension et la communication des malentendants.es.

Si ces quelques lignes vous ont permis de comprendre un peu mieux nos difficultés quotidiennes, je n'aurai pas perdu mon temps à vous les faire connaître, et n'oubliez pas que, avec l'avancement de l'âge, nous sommes tous.tes des malentendants.es en puissance. Merci de votre compréhension.

« La surdité est un handicap obligatoirement partagé. »

fixe même munis de haut-parleurs) avec les voix aiguës, qui sont surtout les voix féminines.

Ce n'est pas en parlant plus fort qu'un.e malentendant.e vous entendra mieux mais en articulant, car les difficultés de compréhension pour une personne appareillée résident surtout dans l'entendement de mots commençant par b, d, p (ex. : datte, patte, batte) et pas en augmentant les décibels de votre voix.

Je n'assiste plus à une séance de cinéma et de théâtre depuis une dizaine d'années à cause de l'incompréhension de certains mots dont on ne peut pas faire répéter aux acteurs.rices ce que nous n'avons pas compris.

Sans aller jusqu'à demander dévouement et pitié, ne pourrait-on

INTERNATIONAL - GRÈVES DANS TOUTE L'ITALIE CONTRE LES COUPES SOCIALES DE L'EXTRÊME DROITE

Pour celles et ceux qui en douteraient encore, la politique menée par l'extrême droite en Italie est l'exemple même de celle que mènerait l'extrême droite en France si par malheur elle arrivait au pouvoir.

Le vendredi 26 mai, les travailleurs italiens des transports publics et privés ont entamé une grève de vingt-quatre heures comme de nombreux travailleurs des écoles publiques. Dans 25 villes, les conducteurs de trains, de tramways et d'autobus, ainsi que les enseignants et, à Trieste, les dockers, se sont mis en grève pour obtenir des salaires plus élevés et lutter contre la précarité des emplois.

ABBASSATE LE ARMI, ALZATE I SALARI!

À Milan, Naples et Turin, les grévistes ont défilé dans le centre-ville en scandant « Abbassate le armi, alzate i salari! » (À bas les armes, haussons les salaires!)

À Rome, des écoliers et des étudiants ont répondu à l'appel de l'Union syndicale de base (USB) et ont manifesté devant le ministère de l'Éducation. En Lombardie, le service des trains de la société Trenord a été suspendu pendant vingt-quatre heures, tandis que Trenitalia a fait grève de 9 heures à 17 heures.

À Naples, l'ensemble du système de transport public, y compris le métro, les bus, les tramways et les téléphériques, a été suspendu pendant vingt-quatre heures, comme ce fut le cas à Turin et à Palerme. Les travailleurs ont également fait grève à Gênes, Florence, Livourne, Bari et Catane. Les gares de péage des grands axes routiers se sont également mises en grève, provoquant de longues files d'attente.

Des affrontements ont eu lieu à Milan lorsque les grévistes se sont dirigés vers le siège de l'entreprise Confindustria, lourdement gardé. Les manifestants ont tenté de franchir les barrières et ont

lancé des tomates et des œufs. Les policiers, renforcés par la police militaire, ont riposté avec des boucliers et des matraques.

Certains trains à grande vitesse Freccia et ICE ont été exclus de la grève. La ville de Rome et les régions d'Émilie-Romagne et des Marches, touchées par les inondations, ont également été exemptées de la grève des transports en commun, de même que le trafic aérien.

POUR LES SALAIRES ET CONTRE LA PRÉCARITÉ

Les principales revendications sont les suivantes : augmentation du salaire mensuel net de 300 euros et ajustement des salaires à l'inflation; un salaire horaire minimum de 10 euros pour tous ceux dont les revenus sont encore inférieurs à ce montant ; la fin des emplois précaires, temporaires et mal rémunérés.

En mai, plusieurs grèves ont eu lieu pour réclamer une augmentation des salaires et une plus grande sécurité de l'emploi.

Ces grèves s'inscrivent dans le cadre d'un mouvement croissant de la classe ouvrière européenne : en France, en Espagne, en Grande-Bretagne, les mouvements de grève d'avertissement en Allemagne et en Scandinavie, ainsi que les récentes grèves d'enseignants en Roumanie.

Le mouvement de grève est dirigé contre les politiques sociales et de guerre patronales du gouvernement de la Première Ministre Giorgia Meloni, qui appartient au parti fasciste Fratelli d'Italia.

Le gouvernement Meloni tente de prolonger jusqu'en 2024 la convention collective expirée dans le secteur public, de la remplacer par des primes d'inflation arbitraires et dérisoires et d'imposer ainsi les contraintes budgétaires dictées par Bruxelles.

Le gouvernement a approuvé un nouveau décret sur le travail et les affaires sociales qui prévoit des réductions des

prestations sociales et un assouplissement de la réglementation sur les contrats de travail à court terme.

RÉDUCTIONS D'IMPÔTS POUR LES ENTREPRENEURS ET LES RICHES

En mai, les trois confédérations syndicales traditionnelles CGIL, CISL et UIL ont organisé trois grands rassemblements pour s'opposer à ces politiques, auxquels ont participé entre 30 000 et 40 000 travailleurs à Bologne, Milan et Naples.

Meloni met en œuvre des réductions d'impôts pour les entrepreneurs et les riches. Son ministre des Finances, Giancarlo Giorgetti (Lega), a réduit de trois quarts l'impôt sur les bénéfices excédentaires des entreprises énergétiques que le prédécesseur de Meloni, Mario Draghi, avait mis en œuvre.

Un autre cadeau fiscal que le gouvernement envisage concerne l'abolition de la taxe supplémentaire sur les Ferrari, Lamborghini et Maserati de grande puissance.

Parallèlement, Meloni est en train de supprimer progressivement le revenu des citoyens (Reddito di cittadinanza). Sous les applaudissements des partenaires de l'UE et des marchés financiers, elle a annoncé en novembre 2022 qu'elle n'accorderait le revenu citoyen que pour une période limitée en 2023 et qu'elle l'abolirait complètement à partir de 2024.

EXPLOSION DE LA PAUVRETÉ

Dans le même temps, la pauvreté augmente en Italie. Selon le rapport de Caritas sur la pauvreté, 5 millions d'Italiens vivent dans la pauvreté absolue. Le sud du pays, en particulier, est en train de se transformer en un véritable refuge. La pauvreté y a doublé au cours des dix dernières années, pour atteindre 10 % de la population.


Extrait d'un article de Marianne Arens
(INVESTIG'ACTION)

INTENSIFICATION DE LA VIOLENCE DES COLONS ISRAËLIENS EN CISJORDANIE OCCUPÉE

2017
10 ATTAQUES*
DE COLONS PAR SEMAINE EN MOYENNE

2 personnes blessées | **114** arbres vandalisés | **1** animal volé, blessé ou tué | **2** véhicules vandalisés

*3 attaques ayant entraîné des blessés ou des dommages matériels et 7 cas de harcèlement, d'intimidation ou d'intrusion.

 = 10 arbres

2022
30 ATTAQUES*
DE COLONS PAR SEMAINE EN MOYENNE

46 personnes blessées | **241** arbres vandalisés | **6** animaux volés, blessés ou tués | **14** véhicules vandalisés

*15 attaques ayant entraîné des blessés ou des dommages matériels et 14 cas de harcèlement, d'intimidation ou d'intrusion.

La Nakba : 75 ans plus tard le combat demeure !

La Cgt continue de défendre le droit à l'autodétermination du peuple de Palestine.

Le terme arabe de « nakba » signifie « catastrophe » ou « désastre ». Si, depuis les années qui ont suivi la création de l'État d'Israël, il désigne, pour les Palestiniens, l'exode palestinien de 1948, ce terme a eu une autre signification.

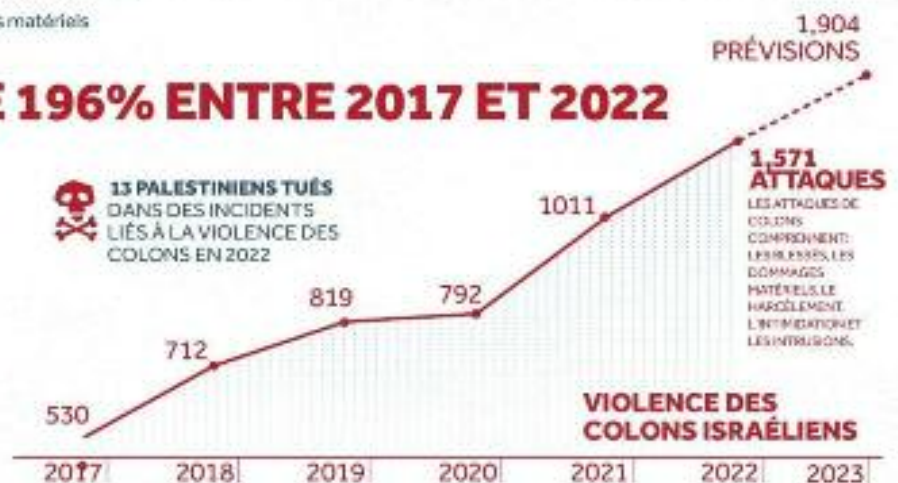
Constantin Zureik, le créateur du terme « nakba » dans son acception courante, explique qu'auparavant, ce terme se référait communément à la bataille de Maysalun qui opposa en 1920 l'armée française à la révolte arabe menée par Faysal et qui ouvrit la route de Damas aux troupes françaises.

AUGMENTATION DE 196% ENTRE 2017 ET 2022

“ **LES COLONS NOUS ONT ATTAQUÉS LA NUIT. ILS ONT VOLÉ LES MOUTONS ET PORTAIENT DES ARMES AVEC EUX. ILS S'EN SONT PRIS À MES ENFANTS... MAINTENANT, CHAQUE FOIS QUE NOUS ENTENDONS LE BRUIT D'UNE VOITURE, NOUS AVONS PEUR.** ”

Femme Palestinienne du village de Al-Mughayyir

 **13 PALESTINIENS TUÉS** DANS DES INCIDENTS LIÉS À LA VIOLENCE DES COLONS EN 2022






PREMIERE URGENCE INTERNATIONALE

WEST BANK PROTECTION FACILITY

VISUALIZING PALESTINE

SOURCE: Première Urgence Internationale Palestine
QUOTE: bit.ly/no-peace-of-mind
WWW.VISUALIZINGPALESTINE.ORG

 @visualizingpal
 /visualizing_palestine
 fb.me/visualizingpalestine

MARS 2023


ENVIRONNEMENT

RÉSERVES EN EAU : SITUATION TOUJOURS CRITIQUE

NAPPES PHRÉATIQUES : SITUATION TOUJOURS TENDUE ET INQUIÉTANTE

À la suite de la sécheresse record de cet été, le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières, l'Epic en charge de gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol) alertait sur le fait que les nappes phréatiques avaient été tellement sollicitées qu'il faudrait probablement deux ans (sans nouvelle sécheresse) pour retrouver des niveaux corrects sur l'ensemble du territoire.

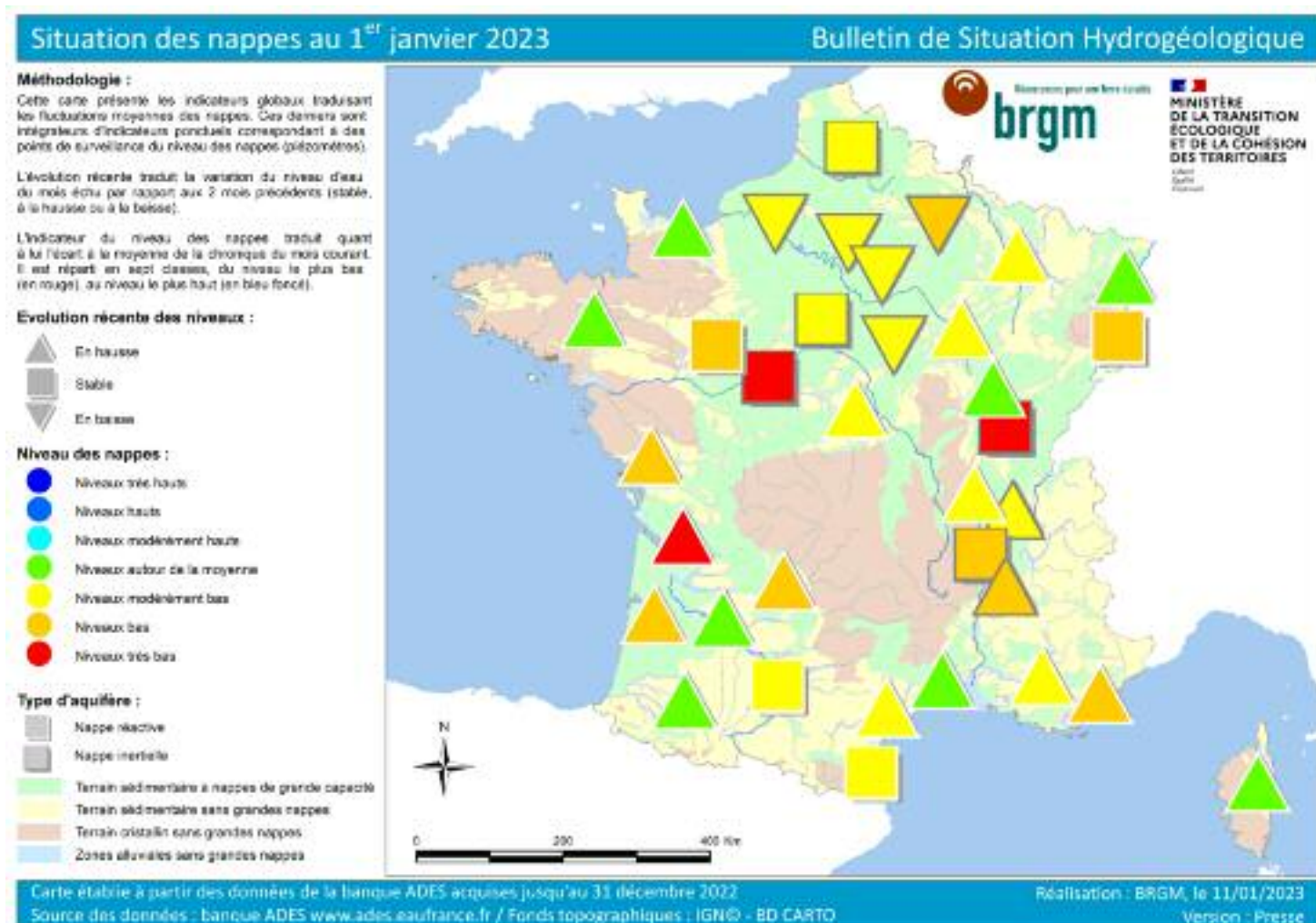
La dernière mise à jour de la situation des nappes phréatiques confirme mal-

heureusement les prévisions à la sortie de l'été, à savoir un rechargement trop lent à date.

Plusieurs choses sont à noter sur la carte ci-dessous :

- Les ¾ des nappes sont à un niveau insuffisant de recharge à cette période de l'année, par rapport à décembre dernier.
- Plusieurs nappes sont à un niveau bas, voire très bas.
- Le niveau de certaines est en baisse alors que nous sommes en hiver.
- Aucune nappe n'est à un niveau au moins modérément haut.

En effet, « les pluies infiltrées durant l'automne ont été très insuffisantes pour compenser les déficits accumulés durant l'année 2022 », dû en partie à une pluviométrie trop faible et à des sols trop secs, qui ont eu besoin de se réhumidifier avant de laisser l'eau s'infiltrer. En cas de pluies insuffisantes sur la période février-mars, la vidange des nappes pourrait commencer très tôt, ce qui fait craindre une situation critique cet été en cas de nouvelle sécheresse, d'autant que les premiers feux de forêt de l'année ont déjà fait leur apparition, dans les Bouches-du-Rhône et les Py-



rénées-Orientales, là aussi à cause d'un manque de précipitation qui a rendu la végétation trop sèche.

MÉGA-BASSINES : PROJETS DE PLUS EN PLUS DÉCRIÉS ET HORS DU TEMPS

Ce faible niveau de rechargement des nappes phréatiques met encore plus en lumière le manque de pertinence des projets de méga-bassines, qui, comme nous l'expliquions dans une note de décembre 2022, sont remplies par pompage dans les nappes durant les phases hivernales.

Ce décalage commence à faire réfléchir les pouvoirs publics, qui deviennent de plus en plus fébriles sur la question. Ainsi, dans la Vienne, alors qu'un protocole a été signé en novembre 2022 autorisant la construction de 30 de ces ouvrages, le préfet a exprimé ses inquiétudes vis-à-vis des capacités de remplissage de toutes les bassines en se fondant sur les premières conclusions de l'étude HMUC (Hydrolo-

gie Milieux Usage Climat) qui doit être rendue en mars. Le conseil d'État qui a confirmé la décision de la cour d'appel de Bordeaux sur l'interdiction de remplissage de 5 méga-bassines situées en Charente-Maritime, en « l'absence de données suffisantes sur l'impact des prélèvements ».

Enfin, le 30 janvier dernier, c'est l'hydrologue Anne-Morwenn Pastier qui a présenté une contre-étude remettant en cause l'étude de l'antenne Nouvelle-Aquitaine du BRGM qui mettait en avant les effets positifs de la mise en place de ces « réserves de substitutions ».

LA RÉPRESSION SE POURSUIT

La contre-étude pointe ainsi de nombreux manquements dans les simulations réalisées par le Bureau, comme le fait que la décennie de référence soit 2001-2011, alors que la décennie 2011-2021 a été bien plus chaude et a vu plusieurs records de températures estivales tomber successivement.

En parallèle, la répression contre les militant.e.s s'opposant aux méga-bassines se poursuit, avec la découverte il y a peu d'un tracker GPS sous le véhicule du porte-parole du collectif Bassine non merci (BNM) justifié par la préfecture des Deux-Sèvres par « des antécédents de violences de BNM ». Comme souvent (en particulier envers les syndicalistes), l'État préfère criminaliser les lanceurs d'alerte et les militant.e.s plutôt que de s'interroger voire remettre en cause le système existant.

Pourtant, face à un capitalisme qui exploite à outrance et dégrade autant l'humanité que les ressources naturelles, il est indispensable que nous prenions la mesure de l'urgence à agir et à se préparer aux bouleversements environnementaux à venir en faisant évoluer nos moyens de production et de consommation afin qu'ils répondent aux besoins des populations en conjuguant urgence sociale et environnementale.



QUAND UN AIR DE RÉVOLTE GRONDE...

Lionel DUQUENNE - TRÉSORIER DE L'UFR

SYNDICALISME ET POLITIQUE SE DÉVELOPPENT-ILS ?

Tous les pays d'Occident, la France en particulier, et bien d'autres États du monde sont au bord d'une révolte brutale, dont les conséquences peuvent être désastreuses pour des années ; ou très positives, si l'on sait les anticiper et régler politiquement les contradictions qu'elles révèlent.

Une révolte politique se déclenche toujours quand un régime ne sait plus assurer à ceux qu'il prétend servir le bien-être auquel ils estiment avoir droit, et quand il ne fait plus assez peur pour se maintenir par la force.

Alors la révolte, se transforme en révolution qui peut devenir d'une extrême violence. En effet les régimes semblent incapables de résoudre les difficultés et les frustrations, réelles ou ressenties, d'un grand nombre de citoyens : un travail absent, non rémunérateur ou alié-

nant ; des services publics délabrés ; des territoires ruraux oubliés ; une agriculture en plein désarroi ; un environnement dégradé ; une précarité croissante.

Se sentant menacés, ces régimes se crispent et accordent de plus en plus de privilèges aux classes dominantes, rendant plus fous de colère ceux qui en sont exclus. Quand ces colères atteignent les classes moyennes, et quand celles-ci en déduisent qu'elles n'ont plus rien à perdre, la révolte est possible.

On voit très bien la forme révolutionnaire qu'elle pourra prendre en France et dans d'autres pays d'Occident.

Certes le dégagisme soft a conduit à remplacer une classe politique discréditée par une autre, qui se prétendait nouvelle mais qui n'était en somme qu'un avatar de la précédente.

Si les révoltés ne sont pas structurés politiquement ils s'abandonneront à des

chefs autoritaires, ou à des pseudo stars populistes, sortis des rangs du peuple avec la promesse d'accorder à tous des privilèges anciennement réservés aux élites et de les protéger des menaces du monde. Ce qui s'est déjà produit en Italie, en Ukraine et en Hongrie. Quelle que soit l'issue de notre avenir à tous il sera nécessaire que la nation mette en place un État beaucoup plus juste, plus empathique, ouvert au monde, et capable de penser aux intérêts des générations suivantes.

Pour y parvenir, il faudrait que les arrogantes élites d'aujourd'hui veuillent bien laisser une part importante du pouvoir à ceux qui en sont le plus privés, en particulier aux femmes issues des territoires fragiles de la République, de la campagne et des quartiers : elles portent elles aussi l'espoir de l'avenir de notre pays.

NÉCROLOGIE

RENÉ MAHAUD NOUS QUITTE



Terrassé par le chagrin, notre René nous a quittés le lundi 12 juin 2023 à l'issue d'une opération bénigne...

Le ressort s'était rompu le 20 décembre 2020 au décès de Geneviève, son épouse bienaimée, alors qu'il était hospitalisé pour un AVC dont il s'est péniblement remis.

Tous ceux qui l'ont côtoyé gardent de René le souvenir de ce camarade empreint de simplicité, de culture et de convictions dont la verve militante, les valeurs humanistes s'inscrivent dans la volonté de continuer le combat que nous menons.

Né le 4 octobre 1933 à Paris, René entre en 1948 en apprentissage chez Chaix ; il adhère à la CGT en 1953 dans la Section néo gravure. À cette date il change d'entreprise pour entrer chez Desfossés Néogravure...

Il y assume les fonctions de délégué du personnel de 1958 à 1968, puis représentant syndical au Comité central d'entreprise de 1969 à 1974 - Il est alors rotativiste en héliogravure.

De 1979 à 1989 il devient Secrétaire administratif pour le CCE de la SAD.

Fort de ses compétences et avec le soutien de Xavier Hirsch alors Secrétaire du SNEPL avec Inès Deiss (Syndicat des Employé(e)s de la Filpac-CGT), René a largement participé aux négociations avec M. Hamel, son directeur, et la mise en place de la Convention collective de la SAD (1600 employé(e)s).

René fut membre du PCF de 1961 à 1992 où il exerça les responsabilités de secrétaire de cellule, secrétaire de section, membre des comités fédéraux en Seine-Sud, dans les Hauts-de-Seine puis dans l'Essonne.

Il fête somptueusement son départ à la re-

traite en avril 1990 en offrant généreusement une monumentale soirée au restaurant de la Tour Eiffel où il accueillera près de 400 invités de ses fidèles amis !...

Loin d'être une fin en soi, ce départ lui permit de s'investir dans notre UFR-Filpac ; René, avec l'aide de ses inséparables acolytes Michel Burguière et Lionel Duquenne, devint un des fondateurs de notre UFR, aidé entre autres par Jean-Pierre Ghiotto, retraité du journal « LE MONDE ». Michel Burguière le reconnaît : avec René, notre UFR s'est affirmée et nous avons pu participer à toutes les instances de nos organisations syndicales...

Battant incorrigible, René ne pouvait que se battre bec et ongles avec Michel Têche, alors président de l'ANDFS, contre un audit de l'Arrco d'octobre 2012 préconisant simplement la dissolution de l'association !

Rappelons que, en 1990, l'Association nationale des délégations départementales du fonds social de la Carpilig (caisse de retraite des industries graphiques) mettait en place la structure juridique permettant de poursuivre les actions de solidarité envers les retraité(e)s et les actifs ; entraide assumée par une grande majorité des délégué(e)s représentant les salariés dans les délégations départementales issus des organisations syndicales de la Filpac-CGT. Lors du 9^e Congrès de l'UFR-Filpac CGT, du 23 au 26 septembre 2013, les congressistes condamnent avec fermeté cette volonté de vouloir dissoudre cette association regroupant 500 bénévoles dans 89 départements, qui pratiquent une action sociale de proximité pour tous les actifs et retraité(e)s de la profession en lien direct avec la Commission du fonds social du groupe Lourmel.

Là encore, secrétaire de la délégation de l'Essonne, René s'investira dans nombre de réunions parisiennes, de bureaux et de congrès pour tenter vainement de sauver l'association contre la collusion manifeste des autres organisations syndicales avec les représentants patronaux...

Autre responsabilité : président de l'Arac (Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre), René organisait la cérémonie commémorative de la création du CNR. (Le 27 mai 1943, rue du Four à Paris, dans la France occupée se réunissait le Conseil national de la Résistance sous la Présidence de Jean Moulin.)

René et la section corbeilloise de l'Arac fleurissaient chaque année la plaque à la mémoire de Jean Moulin sur la place qui lui est dédiée !

Autodidacte érudit, passionné d'histoire, René était aussi membre du Conseil d'administration de notre IHS-LP (Institut d'histoire sociale du Livre parisien)...

Boulimique et danseur musette, il avait créé l'association des Amis du bal musette, l'occasion de guincher avec les mordus de la danse une fois par mois. L'organisation, c'était René, le choix de l'orchestre, la location de la salle, ses aménagements, les mesures de sécurité et les invitations, toujours René, infatigable !

C'est ainsi qu'il assume à partir de 1999 la présidence de notre section des retraité(e)s de l'imprimerie Crete-Helio Corbeil en fort déclin. Sous son impulsion, les effectifs sont portés à 33 syndiqué(e)s en 2012.

C'est à partir de cette date que notre bureau, conforté par son budget, organise son déjeuner amical des syndiqué(e)s de la section tous les ans avant les congés d'été. Accueillis dans divers restaurants des environs et au cours desquels René poussera sa chansonnette accompagné par notre accordéoniste Albert Tronet. Un René poignant quand il nous chante « La Butte Rouge » de sa voix de stentor !...

Rappelons qu'il avait édité plusieurs disques en tant qu'auteur, compositeur, interprète, membre de la Sacem.

Cher René, tu as su imposer ta généreuse personnalité dans toute la CGT et nous t'en serons à jamais reconnaissants dans le fraternel souvenir que nous garderons de toi. Tes actions irrigueront pour longtemps un syndicalisme dont nous sommes fiers de porter les couleurs !...

Au nom de tes camarades de la section corbeilloise des retraités du Livre, des salariés de l'Imprimerie Crete-Helio Corbeil, des militants de notre UFR-Filpac, de tes collègues du SNEPL, de nos camarades de l'IHS-LP, de tes amis du PCF, des citoyen(ne)s de ta ville de Corbeil-Essonnes, de mes collègues de l'Ufict-LC, et de la CGT tout entière, j'adresse mes condoléances émues à Véronique et à Jojo Perrin, ton gendre, à Pauline Coat, ta petite-fille, à Quentin Perrin, ton petit-fils, à ta famille, à tes proches, et je pleure avec eux un époux aimant et un militant d'exception.

« La volonté parle encore quand la nature se tait », a écrit J.-J. Rousseau.

Cette volonté, nous la porterons pour toi, dans nos luttes pour le bien-être des futures générations.

Ce n'est qu'un « au revoir » cher René, nous ne t'oublierons pas !

Pierre MICHARD